



SECRETARIAT GÉNÉRAL
m.darmaillac@bolloré.net
☎ 33(0)1 46 96 42 20 – Fax 33 (0)1 46 96 31 01

Puteaux, 11 juillet 2013

À nos partenaires et parties prenantes,

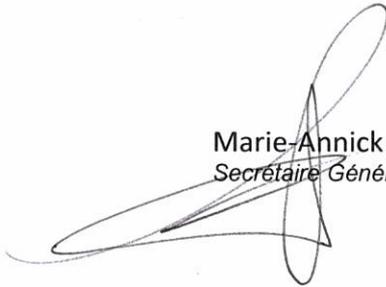
Monsieur,

Nous reconnaissons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une communication sur le progrès (COP). Cette dernière comprend **une déclaration** réitérant l'adhésion aux principes du Pacte Mondial, **une description** des mesures concrètes mis en place depuis l'adhésion au Pacte ou bien depuis la publication de notre dernière communication, et enfin une **mesure des résultats** obtenus ou escomptés.

Nous sommes dans le regret de vous faire part de notre retard dans la préparation, l'envoi et la mise à disposition du public de notre communication sur le progrès. La collecte des données relatives aux quatre domaines, Droit de l'Homme, Droit du travail, Respect de l'environnement et lutte contre la corruption, est en cours de finalisation.

Nous vous prions de bien vouloir nous accorder une extension de la période de délai de soumission afin de pouvoir publier notre COP et décrire les efforts et progrès réalisés dans la mise en œuvre des principes du Pacte Mondial des Nations Unies. Notre prochaine communication sur le progrès sera envoyée sur le site du Pacte Mondial à des fins d'évaluation dans le délai de 90 jours à compter de la présente lettre et au plus tard le 10 octobre 2013.

Bien cordialement,


Marie-Annick Darmaillac
Secrétaire Générale Adjointe

Correspondance à adresser :
Tour Bolloré

31-32 Quai de Dion-Bouton - 92811 Puteaux Cedex - Tél. : 01 46 96 44 33 - Fax : 01 46 96 44 22
Internet : www.bolloré.com

Siège Social : Odet 29500 Ergué Gaberic. Bolloré - S.A. au capital de 395.218.416 Euros - 055 804 124 R.C.S. Quimper - TVA FR 84 055 804 124